

Réflexions sur l'importance de la culture du bled, sur les obstacles de cette culture & les moyens de les lever : tirées des mémoires qui ont concouru pour le prix en 1759

Autor(en): **M.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **3 (1762)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I I.

REFLEXIONS

sur l'importance de la culture

D U B L E D ,

*sur les obstacles de cette culture , & les
moyens de les lever ;*

T I R É E S

D E S M E M O I R E S

qui ont concouru pour le prix en 1759.

Par M. D E G. D E B.

REFLEXIONS

sur l'état de la culture

DU BLED,

par M. de G. de B.

Paris :

1775

DES MEMOIRES

sur l'état de la culture

DU BLED.

D 3

REFLEXIONS

*Sur l'importance de la culture du bled,
sur les obstacles & les remèdes.*

 L y avoit dans les mémoires , qui ont concourru aux prix (†) , plusieurs réflexions utiles , qui ne se trouvent pas dans les pièces imprimées de ce Recueil. Nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs de les rassembler ici. Un membre de notre Société, chargé de cet ouvrage, a pris la peine d'en tirer la substance, en n'y ajoutant que ce qui étoit nécessaire pour les lier. Les passages mis au bas de la page sont les epigraphes des mémoires, d'où ces pensées sont tirées.

La sagesse du Créateur a trouvé bon (*), Nécessité de la culture des bleds.
de mettre l'homme dans la nécessité de recourir aux causes secondes, pour entretenir sa vie, & de mettre son application & son travail à aider la nature, qui sans ce secours, ne pourroit pas fournir suffisamment à la subsistance des créatures animées.

Voilà donc l'homme obligé à cultiver la terre. La raison lui dicte ensuite de cultiver surtout les plantes les plus nécessaires à la vie, & les plus propres à tenir lieu de tout autre

D 4

ali-

(†) En 1759.

(*) Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil Agriculturâ melius. C 1 C.

aliment au besoin. Cette qualité se trouve principalement dans le bled ; il maintient la santé & la vigueur de l'homme , quand même on banniroit de ses repas tous les mets , dont l'aifance & la friandise ont introduit l'usage. Le dégoût fuit tous les alimens , le pain seul ne le produit jamais.

Aucune nourriture n'étant aussi indispensable que le pain , pour répondre à l'obligation , dont nous venons de parler , nous devons avant - tout , nous appliquer à favoriser sa production. Mais ce n'est pas l'unique motif , qui doit nous y porter.

L'Agriculture étant le principal fondement de l'indépendance des Etats , nous pourrions bien payer un jour notre négligence à cet égard , de la liberté , que nos ancêtres ont achetée au prix de leur sang.

La liberté consiste moins (†) dans l'indépendance extérieure , ou de droit , que dans cette indépendance intérieure , qui naît d'un principe créateur du nécessaire de la vie , sans s'épuiser jamais , & qui nous dispense de recourir à d'autres , pour nos besoins. Voilà l'agriculture. Mais dans l'état où elle se trouve présentement , la Suisse peut-elle se vanter du précieux avantage de se suffire à elle-même ? Zurich , Basle , St. Gal , & d'autres lieux , tirent leurs bleds de l'étranger , & fort souvent le Canton de Berne même.

La France , si étroitement alliée avec nous , nous a refusé non seulement la traite de ses propres grains , mais aussi le passage de l'Al-

(†) *Alterius ne sit , qui suus esse potest.*

face pour des grains étrangers. Quelle misère pour notre patrie, si dans les tems de disette la Suabe en faisoit autant ! Ne faudroit-il pas se soumettre à tout, pour obtenir la subsistance nécessaire ? Qu'y a-t-il donc de plus pressant que d'ouvrir la source de cet aliment par excellence ? O Helvétien, qu'un faux intérêt ne fascine pas tes yeux, pour négliger ce qui est comme le garant de ta liberté, & qui de plus peut devenir la source des richesses, qui paroissent avoir allumé ta cupidité. Celui-là est vraiment riche, qui possède les choses, dont la nature a besoin & qui s'en contente. L'or & l'argent ne sont pas un bien par eux-mêmes ; ce qui peut tout ensemble conserver la vie, la rendre agréable & indépendante, c'est la terre qui le produit.

C'est en ouvrant son sein par une culture convenable, qu'on obtient les richesses solides, & que l'on conserve encore celles qui n'en sont que la représentation. Un pays, obligé comme la Suisse l'est, d'acheter le pain, s'appauvrira tôt ou tard ; tandis qu'un pays, qui, comme l'Angleterre, en a à vendre, ne pourra que s'enrichir.

S'il est une nation (*) dans le monde, qui dût se vouer à l'agriculture, ce sont les Suisses. La nature leur a donné un corps robuste, & un esprit rempli de courage & de patience. L'Agriculture faisoit jadis leur objet capital. Dans ces tems heureux, l'innocence des mœurs, la santé & la force du corps,

D 5 join-

(*) Da facilem cursum.

jointes à une valeur peu commune, formoient leur caractère distinctif. Mais que ce caractère est altéré, depuis que cet art nourricier est tombé en décadence, depuis que la mollesse & la fausse délicatesse sont parvenues à dégrader la charruë, que les Dictateurs Romains honoroient de leurs propres mains ! Période funeste ! dont les influences sur nos mœurs ont été si fortes, qu'au sein de la Suisse même, on ne trouve plus les Suisses.

Je ne déciderai pas, si l'introduction d'un commerce fort étendu conviendrait à notre pays en général, comme plusieurs le soutiennent. Ce qui me paroît certain, c'est que, si le commerce est nécessaire à un peuple, exposé à des guerres, & obligé par-là d'entretenir des armées & des places fortes ; il l'est moins à notre chère patrie, parceque, graces à la divine Providence, notre situation, & un gouvernement sage & modéré nous promettent une paix constante. Un genre de vie frugal & laborieux est sans contredit plus propre à nous conserver cette paix, que l'acquisition d'immenses richesses, qui non seulement entretiendroient le luxe avec tous les vices, qui l'accompagnent, mais qui l'augmenteroient encore.

Si par le travail, la frugalité, & l'économie nous pouvons nous assurer le nécessaire, & quelque chose pour l'agrément, nous posséderons un trésor, que l'envie ne cherchera pas à nous arracher. Vous, pour qui cette vie simple n'a point d'attraits ; ô vous à qui, pour

pour être heureux, il faut du faste, du luxe, du jeu, & mille autre frivolités, allez briller dans un autre pays par la finesse de vos goûts, allez y passer votre inutile vie. La patrie y gagnera, & tout ce que nous venons de dire à l'honneur de l'agriculture ne sera pas moins vrai.

Les empêchemens (†) qui arrêtent les progrès de l'agriculture ou sont généraux, ou ne regardent qu'une partie du pays. Il faut ranger dans la classe des premiers, l'avilissement où sont & l'agriculture, & ceux qui l'exercent; ce qui produit dans ces derniers ce desir, si marqué & si naturel, de sortir de leur état, & de s'établir dans les villes, pour embrasser des professions, moins honorables, que l'excellent art, qu'ils viennent de quitter, mais plus en honneur, puisqu'elles procurent la qualification de *Monsieur*, dont leurs oreilles sont si agréablement chatouillées, & qui enlève tant de bras à la charrue. C'est dans cet abus qu'il faut chercher la raison de ce qu'il se fait si peu d'expériences de la part des payfans. Les riches, en vouant leurs fils à des professions plus distinguées, que le labourage, privent la terre d'un sujet capable, en état de faire des essais, & d'être en exemple aux autres. Le nombre des cultivateurs diminue ainsi, & on en manquera à la fin.

Un autre empêchement général ce sont les enrolemens, & la maniere dont ils se font. Violons, vin, & tout ce qui peut contribuer

(†) Dulce natale solum.

buer à étourdir & à surprendre la jeunesse, sont employés. Le repentir fuit de près; il amène la désertion, autre fois inconnue chez les Suisses. Le déserteur passe d'un service à l'autre; & voilà tout autant de sources d'infection pour nos mœurs. La campagne perd tantôt un père de famille, qui abandonne ses enfans; tantôt un fils, qui devoit être l'appui de ses parens décrépits. Bientôt le pays ne pourra plus fournir à notre propre milice, si on n'oppose une digue à ces torrents funestes, qui ravagent nos campagnes.

Ajoutez que beaucoup de payfans exercent des métiers, qu'on ne devoit souffrir que dans les villes. Les écoles de charité, ne répondant pas tout à fait au but salutaire des fondateurs; la plupart des aumones, faites sans discernement à des gens, qui ne sont pauvres que par fainéantise, sont de même des obstacles au progrès de l'agriculture.

Les prêts se font au payfan à trop gros intérêts; autre empêchement général. Il est cependant moins considérable, que celui qui vient de la manie de placer son argent dans l'étranger; delà l'extrême rareté des espèces dans notre pays, ruineuse pour l'agriculture & pour le commerce (+). S'offre-t-il une occasion d'acquérir une pièce de convenance & d'une bonification aisée, avantageuse dès-lors

(+) Tant que l'intérêt ordinaire ne passe pas le denier 25 peut-on se plaindre du gros intérêt? Il étoit autrefois au denier 20. donc il y a plus d'argent aujourd'hui qu'alors.

lors à l'acquéreur & au pays ? le paysan n'en peut profiter, faute d'argent. Par la même raison le vendeur ne trouve point d'acheteur. Le débiteur, poursuivi par ses créanciers, ne peut se procurer de l'argent, même sur les meilleures hypothèques : Il est obligé de vendre ses fonds à vil prix, pour payer ses dettes & les frais des poursuites de ses créanciers, ou bien de se sauver & d'abandonner tout. Si ces fonds pouvoient être vendus à leur juste valeur, ils suffiroient, après l'acquit des dettes, à faire subsister le débiteur. Mais on est obligé de les assigner aux créanciers, qui, à leur tour, se trouvent dans la nécessité de s'en défaire, ou de les garder à perte ; la détérioration de ces fonds en est la suite infaillible.

Les paturages communs (*) les parcours, les obstacles pour enfermer les possessions, & pour les cultiver suivant les règles d'une absolue propriété, ont été traités au long dans les mémoires précédens : J'y ajouterai seulement, que le bétail cause aux guérêts un mal, dont on n'a pas fait mention. Quoi, tandis que le pauvre laboureur se donne la peine d'un forçat pour ameublir ses champs, on les couvre peu après d'une foule de bestiaux, qui, en les foulant, leur rendent leur première solidité ? C'est lui faire subir un sort pareil à celui de Sisyphus.

Op-

(*) *Experientia certior Dux.*

*Optat supremo collocare Sisyphus**In monte saxum ; sed vetant leges Jovis.*

HORAT.

Le peu de chaumée , qui pourroit servir d'amendement aux champs , & les tenir meubles (†) , est arraché par un troupeau grêle & affamé , qui s'en trouve aussi mal , que les champs mêmes. La police par rapport aux guérêts est encore déraisonnable , en ce qu'il faut que les champs , qui sont sur la pente d'une colline , soient traités de même que les champs en terrain plat. Ameublissez un terrain penchant à force de labours , si la terre n'est soutenue par des plantes , vous donnez prise aux pluies , qui l'enlèvent souvent jusqu'au roc , & rendent inutile à jamais un grand espace. Une entière liberté à cet égard établiroit donc une culture plus sennée.

Le luxe & le faste , qui des villes se glissent de plus en plus dans la campagne , sont une autre épidémie , qui attaque l'agriculture & les mœurs.

Tel père , qui avec un terrain médiocre , auroit autrefois nourri une nombreuse famille , en appréhende aujourd'hui la multiplication , parce que ce même terrain n'est plus suffisant pour lui procurer le superflu , devenu nécessaire , par la façon de vivre du tems présent. Le grand nombre d'enfants l'appauvrit ; incapable de les doter , il ne peut les établir ;

Pin-

(†) Voy. Principes de Végétation & d'agriculture par Mr. Homme , Part. IV. Sect. III.

l'incontinence en est la suite ordinaire.

Tel qu'un ruisseau s'enfle, sort de son lit, & porte la désolation dans la campagne voisine, dès qu'un malheureux obstacle empêche le paisible cours de ses eaux; ainsi la nature se porte à de tristes excès, dès qu'elle ne peut suivre sa pente, d'une manière légitime, & conforme au bon ordre.

La débile vertu, surtout de la jeunesse campagnarde, n'est qu'une foible digue contre ces débordemens. Les fruits innocens d'un amour, condamné par la loi, sont à la charge des communautés, mal élevés & peu propres, par leur pauvreté, & par leur incapacité, à apprendre un métier, ou à cultiver la terre: Réduits enfin à mendier, ou à voler, ils vivent pour leur malheur & pour celui des autres.

Les besoins du pauvre ont augmenté aussi. Le riche ayant moins d'abondance, se répand moins en charités. Les domestiques sont mieux gagés; les journaliers se font mieux payer. Ni les uns, ni les autres ne deviennent plus riches par ces augmentations, parce que ce sont des besoins de nouvelle création, qui les occasionent. Les ouvrages étant si dispendieux, le cultivateur cherche à économiser; il ne fait que le nécessaire, évitant avec soin les bonifications, dont le succès est incertain.

Les grands villages sont aussi peu propres à favoriser l'agriculture. Les possessions sont trop éloignées, pour qu'on puisse y donner la culture convenable. On perd beaucoup de tems

(T) &

& de fumier pendant le trajet ; au lieu que quand le cultivateur habite au centre de son domaine, rien n'échappe à ses yeux attentifs. Les momens favorables sont saisis diligemment, & mis à profit, graces à la proximité, qui engage souvent aussi à consacrer jusqu'au loisir, à rendre des soins utiles aux plantes & à la terre. Aucun engrais ne se perd, & les récoltes se font commodément & sans déchet.

L'ordonnance de L. L. E. E. émanée en dernier lieu, au sujet de la distance à donner aux maisons à bâtir (†), pourroit avec le tems diminuer ce mal ; mais on le guériroit radicalement, si l'on permettoit de bâtir sur les champs mêmes, & de les clore, en proscrivant ce droit de paturage, déclaré pernicieux d'une voix commune chez tous les peuples sages.

Non seulement l'agriculture en recevroit un avantage ; mais encore les mœurs en seroient mieux en sûreté. L'expérience ne prouve que trop, que le commerce du monde, tout en aiguissant la pointe de l'esprit, corrompt le cœur.

Ceux qui demeurent dans des maisons écartées ont moins d'astuce, que ceux qui sont rassemblés dans les villages. N'est-ce pas assez d'une maison infectée par une mauvaise éducation ? Faut-il faciliter les progrès de la contagion, en y exposant les enfans, par un dangereux voisinage ?

Un Souverain ne sauroit trop veiller à la pure-

(†) Dulce natale solum.

pureté des mœurs (*). Outre que c'est le moyen de mériter la bénédiction & la protection divine, les vertus sont la source de la modération & de la tranquillité, dans l'intérieur du pays.

Dans certains endroits, l'écueil de l'agriculture c'est l'indivisibilité des emphytéoses. Trop grandes pour être bien soignées, on n'en tire pas à beaucoup près le parti possible. Il seroit facile d'enlever cet ancien abus, sans préjudice du seigneur direct, en permettant la fraction des mas, & en ordonnant, sous peine de la commise, aux acquereurs des pièces fractionnées, de venir à chaque changement de mains, payer les laods dans le tems fixé, & se faire mettre *en tenet*. Cette permission ranimeroit le commerce des fonds; & bien loin d'être préjudiciable au seigneur direct, elle seroit son plus grand avantage.

L'indivisibilité de ces mas est une vraie déprédation pour le pays. Les pièces étant ordinairement fort éloignées les unes des autres, la culture en est accompagnée de tous les inconvénients proposés ci-dessus, à l'occasion des grands villages. L'emphytéote a-t-il des dettes? ou faut-il acquitter la portion des frères & des sœurs? ne pouvant démembrer le mas, il faut, pour liquider, vendre le tout, ce qui est souvent impossible; & s'il se présente une occasion de vendre, quoiqu'à grand perte, il faut l'embrasser; il n'y a pas à balancer, s'il ne veut s'exposer à se voir ruiné de fond en

E

com-

(*) Aimer Dieu de tout son cœur.

comble par la première grêle, ou par tel autre cas fortuit, qui donne lieu à l'accumulation des intérêts.

C'est ainsi qu'une famille, en possession d'un terrain suffisant pour en nourrir quatre ou six, est ruinée au milieu de l'abondance. Le nombre des Laboureurs, cultivant leurs propres champs, diminue; classe d'hommes cependant indispensable, & jamais trop nombreuse. Un mas sujet à de pareils embarras, doit naturellement valoir moins, qu'un mas, qui en est exempt, même en compensant les redevances.

Le malheur est encore plus grand, lorsque le fils cadet, comme cela se pratique dans quelques endroits, peut prendre le mas au *taux modique*. Les aînés sont expulsés de la maison, & souvent réduits à chercher leur vie dans l'étranger. Il est aisé de comprendre qu'une perspective si peu riante ne les encouragera pas, du vivant du père, à travailler à l'amélioration des fonds.

L'égalité étant l'arc-boutant des républiques, cette loi paroît y être absolument contraire.

Le retrait lignager devroit aussi être restreint aux seules pièces, qui se touchent; il résulte de la pratique opposée des mas fort étendus & dispersés.

La trop grande quantité de vignes, ne contribue pas moins à l'état de langueur où se trouve l'agriculture. Ce point ayant été discuté précédemment, dans une foule d'écrits,

je

je me bornerai à indiquer un moyen propre à revendiquer le terrain usurpé en quelques lieux sur l'agriculture, par la vigne, en abandonnant à la dernière, celui dont la première; & les autres cultures plus intéressantes, ne s'accommodent pas. Ce moyen consiste dans une imposition annuelle & volontaire, de la part des propriétaires des vignes, par ex. de 5. batz. par chaque pause ou arpent, applicable, soit à acheter des vignes, qui sont sur terrain plat, pour les extirper ensuite, soit à s'abonner avec les propriétaires, pour les extirper eux-mêmes.

On pourroit confier la direction de ces défrichemens à un certain nombre de personnes d'entre les contribuants. Cette imposition, chétive pour chacun en particulier, ne laisseroit pas de diminuer considérablement les vignes; dans un espace de 10. à 20. ans. Les propriétaires des vignes restantes, y trouveroient leur avantage, en ce que le vin ne se vendroit pas à si bas prix. Le débit en seroit plus sûr; le fumier & les échallas deviendroient à meilleur marché, & on trouveroit plus facilement des ouvriers & des vigneron.

La fureur de voiturier (†) porte encore un préjudice considérable à l'agriculture. La terre négligée par l'éloignement du cultivateur; le fumier perdu dans les chemins; l'attelage souvent ruiné; le voiturier induit, & à la fin habitué à l'ivrognerie, voilà autant de chemins, qui conduisent sans grand détour à la

E 2 pau-

(†) *Cœgi ut quamvis avido parerent arva colono.*

pauvreté ; & c'est ce qu'une foule d'exemples attestent hautement.

Pour guérir cette insigne folie des payfans, on propose le remède suivant. On souhaiteroit qu'à la place de chevaux, on tint des bœufs. Peu convenables pour voiturier, ils sont assez propres au labourage. Pour seconder cette économie, on croit qu'il faudroit exclurre les chevaux des paturages communs, & charger seuls ceux, qui en tiennent, des charroirs publics. C'est au législateur à décider si cet arrangement seroit conforme à l'équité, mais il est certain, que par là on parviendrait en peu de tems à éliminer les chevaux, & à diminuer le nombre des voituriers.

Un second moyen que l'on conseille pour diminuer les voitures, c'est de défendre entièrement la sortie du bois. Beaucoup de payfans en font métier ; souvent ils en volent pour avoir quelque argent, qui cependant ne paye pas leur peine, & le pays est privé du bois, dont il avoit besoin lui-même.

Ce qui porteroit encore un coup sensible à l'abus des voitures, ce seroit de faciliter la navigation. Pour cet effet il faudroit ouvrir la communication entre le lac de Genève & celui de Neûchatel par un canal, & rendre la navigation des rivières plus commode & plus praticable, par des digues bien ordonnées ; en dressant leur cours, en creusant leur lit, sans parler de beaucoup d'autres projets de cette nature, que l'on pourra communiquer,

quer, quand on remarquera des dispositions à des entreprises aussi utiles.

Un moyen général & certain d'augmenter le nombre des cultivateurs, & d'animer leur industrie & leur zèle, c'est de leur laisser une entière liberté de faire de leurs terres ce que bon leur semble. Ils essayeroient, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour les améliorer : Les plus intelligens feroient souvent des expériences, s'il leur étoit permis, & ne manqueroient pas de réussir à la fin.

Si l'on propoisoit des primes ou des marques d'honneur pour ceux qui se distingueroient dans l'agriculture ; si certains emplois ne pouvoient être occupés que par ceux qui cultivent une certaine étendue de terrain ; si de dix arpens de champs, il y en avoit un d'exempt de dîme, prérogative autrefois en usage ; tout cela réuni avanceroit l'agriculture indubitablement, & d'une manière sensible.

Il n'y a peut-être point de pays au monde, Avant-
qui renferme, dans un aussi petit circuit, que ges de la
l'est la Suisse, toutes les espèces de terres, de Suisse.
pierres, & de minéraux ; & où l'on trouve
tant de différens aspects. Les montagnes, les
collines & les plaines font que dans quelques
endroits il fait aussi froid qu'en Suède, & à
quelques lieues delà aussi chaud que dans les
provinces méridionales de la France. Si l'on
savoit tirer avantage de ces circonstances, on
pourroit donc améliorer presque toutes les
terres par un mélange convenable. On boni-
fieroit les sols pierreux avec de la bonne ter-

re, de la glaife, ou de la marne argilleufe. Les pierres calcaires, fi abondantes dans notre pays, font très falutaires aux champs. On ne doit jamais les en dépouiller, au contraire on devroit en mettre fur les champs argilleux, fur les marais, & fur les terres compactes. La fertilité, que ces pierres procurent, eft fi grande, qu'il y a des champs, à ce qu'on m'a affuré, qui en font entièrement composés, & qui donnent cependant les plus riches récoltes.

Nous avons les aspects, & les différens degrés de chaleur néceffaires à toutes les espèces de bled; il n'y a par conféquent qu'à favoir choisir, pour rendre nos moissons plus abondantes. On pourroit semer du bled dans bien des endroits, qui font occupés par d'inutiles paturages, ou dans lesquels on s'obstine à semer des plantes, qui n'y prospèrent pas.

On pourroit introduire avec succès des plantes étrangères, & semer les espèces de grains dans ceux des terrains où elles réussiroient le mieux. Le pays tireroit un profit incomparablement plus grand d'une destination du sol, conforme à sa nature.

Objections contre les progrès de l'agriculture.

Malgré tant de raisons, si propres à encourager parmi nous l'agriculture, il est encore des hommes, dont les préjugés & les déclamations semblent vouloir en arrêter les progrès (†).

La

(†) Eum esse quæstum in animum induxi maxumum, quam maxumè servire voftris commodis.

Terent. Hæcyre Prologus.

La paresse & l'amour propre, disons-le librement, enfantent pour l'ordinaire une multitude d'objections, contre tout ce qui est nouveau, ou qui paroît l'être. Il en couleroit à l'une & à l'autre de ces chères affections de l'ame prévenue d'étudier de nouveaux principes, pour détruire d'anciens préjugés. C'est de cette source, que découle, n'en doutons pas, une objection si souvent répétée, quoi que si aisée à résoudre. Pourquoi, crie un cultivateur dans une année d'abondance, pourquoi multiplier les productions de la terre, dans un pays, dont la consommation est bornée par le nombre des habitans, & la circulation de l'argent? Pourquoi avilir les denrées nécessaires par l'augmentation de leur quantité? C'est nuire au propriétaire des fonds & à tous les laboureurs. Ainsi parle-t-on communément, en supposant que la consommation est nécessairement limitée. Mais elle ne l'est qu'accidentellement, par les entraves mises à l'industrie, par les obstacles opposés à l'exportation & par les moyens de dépopulation, qui se multiplient. Etendons les limites de la consommation par une exportation, constamment permise & toujours protégée, & vos plaintes cesseront. Ici je vois une république opulente (*), parce qu'elle est industrieuse & œconome, qui, renfermant dans son sein plus d'habitans, qu'elle n'en peut nourrir, est obligée, en mère sage, d'aller chercher fort souvent des bleds assez loin, quoiqu'elle

E 4

nous

(*) Genève.

nous touche. Pourquoi ne prendroit-elle pas les nôtres, si nous voulions constamment lui en fournir? Ailleurs (†) j'aperçois un Etat, non moins peuplé, & où les vignes, les prés & les montagnes occupent les trois quart du terrain. Les habitans ingénieux de cette contrée voisine, demandent aussi fort souvent nos bleds, qu'on ne leur accorde qu'avec beaucoup de restrictions. Etablissons encore ici une liberté non interrompue, & ils n'iront plus ailleurs. Je découvre au pié du mont Jura deux autres villes (*), dont le territoire ferré & occupé en partie par des vignes, ne peut pas entretenir ses habitans. Ce sont aussi des routes toujours ouvertes à l'exportation, si l'intérêt personnel ne les fermoit pas quelquefois.

Nous sommes environnés, & entremêlés même, avec un canton (††), qui aura toujours besoin de bleds & qui les achètera toujours, si nous ne refusons jamais de vendre. Plus loin je découvre encore une ville (**), dont les richesses sont fort supérieures au territoire, auquel elle commande, & que le besoin oblige de faire venir des bleds de contrées bien plus éloignées, que ne le sont les plaines de l'Argæw, qui pourroient les lui fournir, si la liberté du commerce le permettoit toujours. Liberté constante & irrévocable de fortir les bleds; voilà donc le moyen d'en soutenir le prix. Ils sortent lorsqu'ils sont à vil prix; ils nous

(†) Neuchâtel.

(*) Bienne & la Neuveville.

(††) Frybourg.

(**) Zurich.

nous restent lorsqu'ils sont chers ; c'est l'effet des chaines mises à l'industrie. Remettez par la liberté du commerce l'équilibre rompu par les deffenses ; & bientôt les choses prendront le niveau, comme une eau abandonnée à elle-même. Dès-lors vous verrez nos cultivateurs ferrer sans crainte leurs bleds, dès qu'ils seront en grande quantité, parce qu'ils seront assurés d'un débit libre dans une année suivante.

Nous avons vû l'Etat faire venir, il y a quelques années, des bleds du dehors, par une attention paternelle, digne des plus grands éloges. Nous avons vû sortir du Pays de Vaud, dans le même tems, plus d'argent dans le courant d'une année, que les vins & l'industrie n'y en feront entrer dans dix autres. Des magasins publics suffisans, & remplis dans les tems d'abondance, avec la liberté constante du commerce, qui donnera lieu à la formation de magasins particuliers, rémédieront au double inconvénient de la disette & de l'avilissement du prix.

De cette police naîtra un prix mitoyen du bled, qui ne variera qu'autant qu'il sera nécessaire pour exciter l'industrie du laboureur. Les excès trop fréquens dans le prix des grains, qui viennent du défaut de magasins de reserve suffisans, & de la gêne dans le commerce du bled, ont donné la mort à plus d'une entreprise de manufacture. D'ailleurs en encourageant l'agriculture vous augmenterez le bétail, la culture du lin, & tant d'autres pro-

ductions négligées en plusieurs districts.

Cette liberté n'est pas moins nécessaire encore par rapport aux vins. Etablissez des routes faciles, encouragez l'exportation par tous les moyens possibles, donnez des primes à ceux qui sortiront du vin hors du Canton, & bientôt nos voisins, qui manquent de vignes, boiront ce que nous avons de trop. Pourquoi d'un district à l'autre, d'une ville à l'autre, des usages encore barbares, gênent-ils un commerce, qui ne peut s'étendre qu'autant qu'il est libre? Rompez les digues & vous verrez cette source gênée se répandre partout. Pour favoriser un monopole, très peu lucratif, détruire un commerce général, qui deviendrait une source de richesses publiques, c'est s'occuper du petit dans le grand. Au lieu de multiplier sans cesse de grands vases, pour faire des amas de vins, nous devrions nous occuper à lui trouver des portes de sortie, & il s'en présente partout, que nous négligeons. De la liberté du commerce des vins, dans le pays, d'un district à l'autre, résulteroit encore nécessairement la diminution des mauvaises vignes qui ne se soutiennent que par les défenses d'entrer de meilleurs vins dans divers districts.

Concluons donc que l'augmentation du produit de la terre ne peut causer aucune sorte de mal, mais qu'elle augmentera la puissance réelle de l'Etat, & le bonheur du peuple.